

COMPTE RENDU DE LA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUE/ FORUM MONDIAL DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT: 20-22 FEVRIER 2008

La dixième session extraordinaire du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)/Forum mondial des ministres de l'environnement (SECA-10/FMME) a eu lieu du 20 au 22 février 2008 dans la Principauté de Monaco. Plus de 800 participants, y compris des délégués de 138 pays, ainsi que des représentants des organes de l'ONU, d'organisations internationales, des milieux des affaires et de l'industrie, d'universitaires, d'organisations non gouvernementales (ONG), et d'organisations féministes et de la jeunesse ont assisté à la réunion de 3 jours. Cinquante-six des cinquante-huit membres du Conseil d'administration étaient représentés.

Les délégués se sont réunis en séances plénières, en Grande Commission, et plusieurs groupes de contact et de rédaction. Les ministres et les délégués à la SECA-10/FMME y ont procédé à l'examen des thèmes politiques émergents "Mondialisation et environnement – mobiliser des finances pour la relève du défi climatique," et "La gouvernance environnementale internationale (GEI) et la réforme des Nations Unies." La SECA-10/FMME a achevé ses travaux par l'adoption de cinq décisions portant sur: la Stratégie à moyen terme du PNUE pour la période 2010-2013 (SMT); la gestion des produits chimiques, y compris le mercure et la gestion des déchets; l'avenir de l'environnement mondial (AEM); le développement durable de la région Arctique; et la Décennie internationale de la lutte contre les changements climatiques.

En quittant le centre de conférences du Forum Grimaldi vendredi soir, ils ont exprimé leur satisfaction quant aux résultats accomplis par la SECA-10/FMME, notamment la décision sur le SMT qui autorise le Directeur exécutif à l'utiliser lors de la formulation des cadres de travail stratégiques et des programmes de travail du PNUE. Les débats sur les thèmes politiques émergents ont été aussi bien accueillis, beaucoup faisant la remarque que la SECA-10/FMME a imprimé un sentiment d'urgence à la nécessité de trouver des solutions aux changements climatiques et aux défis de la GEI.

BREF HISTORIQUE DU CA DU PNUE/FMME

Sur recommandation de la Conférence de Stockholm sur l'Environnement Humain, l'Assemblée Générale de l'ONU, en vertu de la Résolution 2997 (XXVII) de 1972, a établi le PNUE en tant que noyau central de la coopération environnementale mondiale et de l'élaboration des traités qui s'y rapportent. La résolution a également établi le Conseil d'administration (CA) du PNUE, pour fournir à la communauté internationale, un forum pour le traitement des grands thèmes émergents des politiques environnementales. Les responsabilités du CA englobent la promotion de la coopération environnementale internationale et la recommandation des politiques nécessaires à sa concrétisation, et la fourniture de directives politiques pour l'orientation et la coordination des programmes environnementaux du système des Nations Unies. Le CA rend compte à l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui se charge de l'élection des 58 membres du CA pour un mandat de quatre années, en tenant compte du principe d'une représentation géographique équitable. Le FMME est formé du CA, comme envisagé dans la résolution 53/242 de l'Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU). Le FMME a pour objectif, d'instituer un processus permettant de s'assurer de la cohérence des politiques dans le domaine environnemental.

DANS CE NUMÉRO

Bref historique du CA du PNUE/FMME	1
Compte rendu de la reunion	3
Consultations ministérielles	4
Grande commission	6
Plenièrre de cloture	9
Breve analyse de la SECA-10/GMEF	10
Reunions a venir	11
Glossarire	12

CA-19: La dix-neuvième session du CA s'est tenue en deux parties du 27 janvier au 7 février 1997 et les 3 et 4 avril 1997, au siège du PNUÉ à Nairobi, au Kenya. Les délégués y ont adopté la Déclaration de Nairobi sur le rôle et le mandat du PNUÉ, qui élargissait le mandat: à l'analyse de l'état de l'environnement de la planète; à l'évaluation des évolutions environnementales régionales; à la fourniture de conseils d'ordre politique et de données fournies par les systèmes d'alerte précoce concernant les menaces environnementales; et la catalyse et la promotion de la coopération et de l'action internationales, sur la base des meilleures capacités scientifiques et techniques disponibles.

CA-20: La CA-20 a eu lieu du 1er au 5 février 1999, à Nairobi, et a adopté plus de 30 décisions portant sur une gamme de sujets dont: le Fonds pour l'environnement, les questions administratives et budgétaires; les liens avec et le soutien des conventions environnementales et des conventions touchant à l'environnement; et les questions de politique, notamment, l'état de l'environnement, la coordination et la coopération à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies, la gouvernance du PNUÉ et les thèmes politiques émergents.

SECA-6/FMME: La sixième session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUÉ/Forum ministériel mondial sur l'environnement (SECA-6/FMME) s'est tenue du 29 au 31 mai 2000, à Malmö, Suède. Les ministres y ont adopté la Déclaration ministérielle de Malmö, qui convenait que le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) devait se pencher sur le besoin d'une structure institutionnelle grandement renforcée pour la gouvernance internationale en matière d'environnement (GIE).

CA-21/FMME: La CA-21/FMME s'est déroulée à Nairobi, du 5 au 9 février 2001. Les délégués y ont établi le Comité intergouvernemental de composition non limitée des ministres ou leurs représentants (CIM) pour entreprendre une évaluation politique exhaustive des faiblesses institutionnelles existantes ainsi que des besoins futurs et des options offertes pour le renforcement de la Gouvernance internationale en matière d'environnement (GIE). Ils y ont adopté la Décision 21/7, qui demande au Directeur Exécutif du PNUÉ, d'examiner le besoin d'une approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (ASGIPC).

SECA-7/FMME: La SECA-7/FMME s'est déroulée du 13 au 15 février 2002, à Cartagena, en Colombie. Dans sa Décision SS.VII/1, le CA/FMME a adopté le rapport du CIM qui contient des recommandations visant à renforcer la GIE, notamment à travers: l'amélioration de la cohérence des décisions politiques internationales ayant trait à l'environnement; le renforcement du rôle et de la situation financière du PNUÉ; l'amélioration de la coordination entre les accords environnementaux multilatéraux (AEM) et de leur efficacité; et le renforcement des capacités, du transfert des technologies et de la coordination à l'échelon du pays. Les délégués ont également adopté des décisions touchant, entre autres, à l'ASGIPC au niveau mondial.

SMDD: Le Sommet mondial pour le développement durable s'est réuni du 26 août au 4 septembre 2002, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (PMCEJ) établit un cadre d'action pour la mise en application des engagements d'origine convenus à Rio lors du Sommet de la Terre de 1992. Le PMCEJ souligne, entre autres choses, que la communauté internationale devrait mettre en application les conclusions de la décision SS.VII/1 concernant la GIE.

CA-22/FMME: La CA-22/FMME s'est déroulée à Nairobi, du 3 au 7 février 2003. Les délégués y ont adopté plus de 40 décisions concernant des sujets touchant à la GIE, l'évaluation environnementale post-conflits, les politique et stratégie du PNUÉ applicables dans le domaine de l'eau, l'ASGIPC, le programme relatif au mercure, le soutien devant être apporté à l'Afrique, les modes de production et de consommation et, l'environnement et la diversité culturelle.

SECA-8/FMME: La SECA-8/FMME a eu lieu du 29 au 31 mars 2004, à Jeju, en République de Corée. Au terme de consultations ministérielles, les délégués ont adopté "l'Initiative de Jeju" qui contient le résumé des discussions, élaboré par le Président et des discussions portant sur: les Petits Etats insulaires en développement; la gestion des déchets; les annexes régionales; et, la mise en application de la décision SS.VII/1 concernant la GIE.

CA-23/FMME: La CA-23/FMME s'est déroulée à Nairobi, du 21 au 25 février 2005. Les ministres y ont procédé à l'examen de l'application des buts en matière de développement, convenus à l'échelle internationale et ont adopté des décisions portant, notamment, sur: le Plan stratégique de Bali pour l'appui technologique et le renforcement des capacités; la GIE; la gestion des produits chimiques, les politique et stratégie du PNUÉ applicables dans le domaine de l'eau; la parité hommes-femmes et l'environnement; la pauvreté et l'environnement, et le renforcement de la réactivité aux situations d'urgence et la mise en place de systèmes de prévention des catastrophes, des dispositifs de réactivité et d'atténuation des effets et de systèmes d'alerte précoce.

SOMMET MONDIAL DE 2005: Le Sommet mondial a eu lieu du 14 au 16 septembre, au siège des Nations Unies, à New York. Les délégués y ont reconnu la nécessité d'activités environnementales plus efficaces au sein du système des Nations Unies, à travers, entre autres, une coordination améliorée, des directives et des conseils améliorés et des connaissances scientifiques renforcées. Ils ont en outre convenu d'explorer la possibilité de mettre en place un cadre institutionnel cohérent, englobant une structure plus intégrée, l'édification sur les institutions disponibles et les instruments approuvés à l'échelle internationale, ainsi que les organes du traité et les institutions spécialisées.

CIGPC: La Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (CIGPC) s'est déroulée du 4 au 6 février 2006, à Dubaï, aux Émirats arabes unis, juste avant la SECA-9/FMME. À la CIGPC, les délégués ont achevé les négociations et adopté l'ASGIPC qui englobe une déclaration de haut niveau, une stratégie politique cadre et un plan d'action mondial.

SECA-9/FMME: La SECA-9/FMME s'est tenue du 7 au 9 février 2006, à Dubaï. Les concertations ministérielles ont traité, entre autres, des questions politiques touchant aux thèmes énergie et environnement, gestion des produits chimiques et, tourisme et environnement. Les débats pléniers sur la gouvernance environnementale, le résultat du Sommet mondial de 2005 et la composition universelle du CA n'ont pas donné lieu à un résultat mettant tout le monde d'accord et les délégués ont convenu que le rapport de la réunion devrait rendre compte de la divergence des vues exprimées.

CA-24/FMME: La CA-24/FMME s'est réunie du 5 au 9 février 2007, à Nairobi. Les délégués ont adopté 15 décisions portant sur des questions ayant trait, entre autres: à la situation

environnementale mondiale; à la GIE; aux produits chimiques; à la coopération Sud-Sud; à la gestion des déchets; à 2010-2020, Décennie des Nations Unies des déserts et de la lutte contre la désertification; à la mise à jour des politiques et de la stratégie du PNUE relative à l'eau; et le soutien de l'Afrique dans le domaine de la gestion et de la protection de l'environnement. Le CA/FMME a également approuvé les budget et programme de travail au titre de la biennale 2008-2009.

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Vendredi matin 20 février 2008, Bakary Kante, directeur de la division du droit et des conventions environnementales, PNUE, a ouvert la SECA-10/FMME. Le président du CA/FMME, Roberto Dobles Mora (Costa Rica), a remercié la Principauté de Monaco pour l'accueil de la SECA-10/FMME, mettant en relief la responsabilité de tous les participants à faire preuve de leadership dans la réactivité aux défis environnementaux. Il a souligné l'importance du rapport GEO 4 et de la Stratégie à moyen terme du PNUE au titre de 2010-2013 (SMT), pour cette session.

Dans une déclaration vidéo, le Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné l'importance du traitement des changements climatiques, et a indiqué que le PNUE peut apporter une contribution à travers l'élaboration de meilleures méthodes de financement, d'atténuation et d'adaptation et le renforcement des institutions opérant en faveur de l'environnement.

Inga Björk-Klevby, directrice exécutive adjointe de ONU-HABITAT, au nom de la directrice exécutive de ONU-HABITAT, Anna Tibajuka, a appelé à l'habilitation des villes à mettre en place des économies sobres en carbone et à la mobilisation de ressources financières y compris par le biais du Mécanisme pour un développement propre (MDP).

Le directeur exécutif du PNUE, Steiner, a annoncé que le Prince Albert II a été nommé pour l'édition 2008 du Prix des Champions de la terre, en reconnaissance de son intérêt personnel et son engagement politique en faveur de la cause environnementale. Faisant état du nombre record de participants de haut rang à la SECA-10/FMME, il a mis en exergue le rôle du Forum en tant que source d'inspiration favorisant la transition vers l'économie verte.

Le Prince Albert II a déclaré que la destinée des nations est inextricablement liée aux ressources écologiques. Il a mis en relief les preuves scientifiques des changements climatiques, se référant à ses propres observations des effets du réchauffement de la planète dans l'Arctique, et a décrit les accomplissements de Monaco dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Les délégués ont ensuite adopté l'ordre du jour provisoire, sans amendement, (UNEP/GCSS.X/1 and Add.1) et se sont accordés sur l'organisation des travaux de la SECA-10/FMME.

EXPOSES-DEBATS DES LAUREATS DU PRIX NOBEL

DE LA PAIX: Le directeur exécutif du PNUE, Steiner, a noté que ces trois dernières années, le Comité Nobel a, à deux reprises, attribué le Prix de la paix à l'engagement en faveur de la cause environnementale. La lauréate du Prix Nobel de la Paix de 2004, Wangari Maathai, dans une déclaration faite en son nom, a attiré l'attention sur l'instabilité politique qui prévaut actuellement au Kenya, elle a souligné les liens entre l'environnement et la paix, présentant les arbres comme les symboles des deux. Mohan Munasinghe, vice-président du

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution climatique (GIEC), a décrit des solutions pratiques et des options politiques permettant d'intégrer des réponses aux changements climatiques dans les stratégies de développement durable.

DECLARATION DE POLITIQUE DU DIRECTEUR EXECUTIF DU PNUE: Le directeur exécutif du PNUE, Steiner, a axé son intervention sur le processus de transformation du PNUE en un organisme fondé sur les résultats et sur le passage d'une économie "brune" à une économie "verte." Il a mis en relief les progrès accomplis dans les domaines de la cohérence des programmes, de la qualité et de la performance des processus entrepris, de la gestion des fonds et de la responsabilité fiduciaire, de la représentation hommes – femmes et du recrutement de cadres. Steiner a présenté la situation financière du PNUE, récemment renforcée, comme étant un signe du soutien des donateurs, et a reconnu un certain nombre de pays en développement qui, pour la première fois, ont apporté des contributions volontaires au Fonds pour l'environnement, de manière conforme au barème indicatif. Soulignant le besoin de compléter, et non de dupliquer, le travail sur les changements climatiques, il a décrit les partenariats établis par le PNUE, y compris l'Initiative pour des emplois verts et le travail avec l'OMC sur les liens entre les changements climatiques et les politiques commerciales.

Le directeur exécutif du PNUE, Steiner, a noté que les six priorités thématiques transversales de la SMT – les changements climatiques, les catastrophes et les conflits, la gestion des écosystèmes, la gouvernance environnementale, les substances nocives et les déchets dangereux, et l'efficacité des ressources – sont des domaines où le PNUE peut faire "une différence propre à transformer les choses." Il a qualifié la SMT d'étape importante vers la transformation du PNUE en un organisme plus efficace, plus utile, plus concentré sur les résultats et fondé davantage sur la science, comme requis par la CA-24. Il a souligné que la livraison de la SMT au CA, une année avant la date indiquée, vise à y intégrer les orientations stratégiques émanant de la SECA-10/FMME. Signalant que le document de la SMT n'a pas de budget, comme pièce jointe, il a indiqué que son approbation est importante pour donner des instructions stratégiques nécessaires à la poursuite de la réforme du PNUE.

Au cours du débat qui a suivi, le délégué des ETATS-UNIS a noté le besoin de trouver des mécanismes innovateurs pour le financement des activités menées dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques et a accueilli avec satisfaction l'élaboration de la SMT. Appuyé par la Suisse mais contré par les Femmes, le délégué des Etats-Unis a proposé de réduire au minimum le nombre de décisions négociées aux sessions extraordinaires du CA/FMME. Il a suggéré que toutes les décisions, hormis celle relative à la SMT soient reportées à la CA-25/FMME.

La Slovaquie, au nom de l'UE, a plaidé pour l'approbation de la SMT et pour sa mise en application intégrale. La NORVEGE a promis des fonds supplémentaires pour sa mise en œuvre. Tout en apportant son soutien à la SMT, l'ARGENTINE a indiqué qu'elle introduirait plusieurs amendements dans le document. Apportant son appui aux domaines prioritaires retenus dans la SMT, le PAKISTAN a accordé une priorité à l'élimination des vieilles technologies et à l'accroissement de l'investissement dans les méthodes de production propre et sûre; au renforcement des capacités en matière de gestion des écosystèmes et des substances et des déchets dangereux; et à l'établissement d'interconnexions entre les AEM.

CONSULTATIONS MINISTERIELLES

Sous la présidence du président du CA/FMME Dobles, les ministres et les chefs de délégation ont tenu des discussions-débats et des tables rondes pour discuter des thèmes de la mobilisation des fonds pour faire face aux changements climatiques, la gouvernance environnementale internationale et la réforme de l'ONU (UNEP/GCSS/X/9), de mercredi après-midi jusqu'à vendredi matin. Ils se sont engagés dans un dialogue actif qui produisit un riche assortiment d'idées, de perspectives, d'observations et d'expériences. Les résultats de ces discussions sont reflétés dans le résumé non négocié du Président.

MOBILISATION DE FONDS POUR FAIRE FACE AU DEFI DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Rôle des politiques nationales dans la promotion des investissements:

Présidé par James Cameron, vice-président de Climate Change Capital, le débat eut lieu mercredi après-midi.

Notant que les finances et la technologie sont deux domaines clés pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), Rachmat Witoelar, ministre indonésien de l'environnement, a plaidé pour des politiques et réglementations favorisant la réorientation des investissements du secteur privé vers les technologies à faible émission de GES, et pour la mise en place de mécanismes de financement justes, rentables et transparents.

Le secrétaire exécutif de la CCCC, Yvo de Boer, a souligné que le principal défi posé aux prochaines négociations sur le régime climatique consiste à trouver l'assortiment approprié d'outils financiers nécessaires au soutien de la mise en place d'une "croissance verte" partout dans le monde et, en particulier, dans le monde en développement. Il a décrit des outils tels que le MDP, les systèmes d'échange des droits d'émissions, les schémas de compensation volontaires, les crédits à l'export et la garantie des prêts.

Guangsheng Gao, directeur général de la Commission nationale du développement et des réformes, Chine, a introduit le programme national de son pays pour la lutte contre les changements climatiques, qui vise à atteindre 15% d'énergie renouvelable d'ici 2020, et a souligné l'importance de la coopération entre les secteurs public et privé.

Sigmar Gabriel, ministre allemand de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sécurité nucléaire, a annoncé une nouvelle initiative de ventes aux enchères de permis de droits d'émissions de CO₂, susceptible de lever 400 millions d'euros par an, dont 120 millions d'euros seraient mis à disposition pour le financement de la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement.

Erik Solheim, ministre norvégien de l'environnement et du développement international, a souligné le besoin d'un prix mondial pour le carbone négociable, le transfert des technologies et l'aide financière aux pays en développement.

Batilda Burian, ministre d'Etat tanzanien chargé de l'environnement, a accordé une priorité, entre autres: à la fourniture d'incitations à l'innovation et au déploiement des nouvelles technologies; à la réorientation des fonds vers des investissements respectueux du climat; et à la promotion des marchés de carbone.

Juan Somavia, directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), a souligné le rôle de l'entreprise dans la mobilisation des fonds pour faire face aux changements climatiques; le potentiel "d'emplois verts"; et le rôle de l'OIT dans la promotion du dialogue social.

Les marchés financiers sont-ils prêts?: Modérés par Bert Koenders, ministre néerlandais de la coopération pour le développement, ces consultations ministérielles ont eu lieu jeudi matin.

Compte tenu de la pénurie attendue des fonds publics, Monique Barbut, présidente directrice générale du Fonds mondial pour l'environnement, a décrit les conditions exigées pour l'engagement du secteur privé, dont: des objectifs politiques clairs; des institutions publiques apportant leur soutien à une "progression par bonds" des pays en développement dans le domaine des technologies; un soutien financier gouvernemental pour l'innovation; et une répartition efficace des coûts de la transformation.

Michael Liebreich, directeur exécutif, New Energy Finance, a indiqué que 100 à 140 milliards de dollars sont nécessaires à la mise au point d'une énergie propre, précisant que l'argent est disponible. Faisant état d'investissements accrus dans plusieurs parties du monde, il a signalé l'existence de déséquilibres dans les flux d'investissement, la majorité des fonds allant à des pays comme le Brésil, l'Inde et la Chine, plutôt que l'Afrique.

Robert Tacon, Chef du département de la gestion des risques, Standard Chartered Bank, et président de l'Initiative financière du PNUE, a fait état de progrès rapides enregistrés dans le domaine de l'investissement responsable. Il a souligné le besoin de mettre en place, d'ici 2009, des régulations permettant l'expansion des marchés.

Kristalina Georgieva, directrice du département chargé du développement durable, Banque Mondiale, a souligné l'importance du prix du carbone.

Andreas Carlgren, ministre suédois de l'environnement, a décrit les expériences suédoises et européennes dans le domaine de la tarification du carbone, dans le cadre des efforts visant à "verdir" le régime fiscal. Il a souligné que les réductions importantes des émissions de GES réalisées en Suède depuis 1990 ont coïncidé avec une croissance économique significative.

Neil Eckert, directeur exécutif de Climate Exchange PLC, a souligné la nécessité d'un prix élevé du carbone et d'une prévisibilité du marché. Il a encouragé l'ensemble des pays en développement à accueillir des projets MDP, faisant état d'une forte demande du marché.

Olav Kjørven, directeur, Bureau for Development Policy, PNUD, a soutenu que les marchés financiers ne sont pas encore prêts pour mobiliser les fonds nécessaires à la relève du défi climatique, identifiant trois grandes contraintes: l'absence de prix du carbone; l'insuffisance de l'engagement du secteur financier; et les imperfections du système multilatéral.

Au cours du débat qui a suivi, l'Afrique du Sud a fait part de ses réserves concernant le risque de voir le nouveau fonds pour l'adaptation aux changements climatiques devant être établi par la Banque mondiale, venir dupliquer le Fonds d'adaptation mis en place dans le cadre de la CCCC. Georgieva a répondu que la Banque mondiale entend créer un petit fonds visant à aider les pays en développement à réaliser leur transition vers une économie à faible consommation de carbone, soulignant qu'il n'y aura pas de chevauchement entre ce fonds et le Fonds d'adaptation de la CCCC.

Le délégué des Maldives a appelé à un meilleur accès des petits Etats insulaires en développement aux financements et aux technologies de l'énergie renouvelable. La Nouvelle Zélande a parlé d'un système d'échange des droits d'émissions, impliquant tous les secteurs, tels que ceux de l'agriculture et des forêts. Le

délégué des Pays-Bas a souligné l'importance de l'accès des pays en développement aux financements et aux technologies, le Belarus précisant que cela valait également pour les pays en transition vers une économie de marché. Le Japon a annoncé son plan de créer, avec le Royaume-Uni et les Etats-Unis, un fonds multilatéral de 10 milliards de dollars pour l'atténuation.

Mobilisation des capitaux - la perspective locale: Modéré par le directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, le débat ministériel sur ce sujet s'est tenu jeudi après-midi.

Apirak Kosayodhin, gouverneur de Bangkok, a donné un aperçu de la stratégie de la ville face aux changements climatiques, qui envisage une réduction de 15% des émissions de GES, d'ici 2012. Fernando Ibanez, directeur exécutif, Saguapac, a présenté un projet mis en place en Bolivie et soutenu par la Banque mondiale, qui réduit le méthane produit dans le traitement des eaux usées, encourageant le transfert de cette technologie à d'autres pays. Signalant que 40% des Ghanéens ne disposent pas d'électricité, Andrew Etwire, directeur exécutif, Power World Limited, a décrit le travail mené par son entreprise pour fournir des technologies énergétiques efficaces aux entreprises et aux gens.

Barbara James, directrice exécutive, Henshaw Capital Partners, a proposé des mesures visant à impulser l'investissement dans l'énergie propre en Afrique, dont, la levée des restrictions imposées aux investissements de capitaux à risque par les fonds de pension et les compagnies d'assurances. Harish Hande, président, SELCO Solar Light, a attiré l'attention sur les distorsions perçues et réelles du marché, associées à l'énergie renouvelable, soutenant que les principales barrières sont d'ordre plutôt politique que financier.

Rapports des tables rondes: Jeudi après-midi, les modérateurs des quatre tables rondes ministérielles ont présenté un rapport sur les thèmes abordés et les recommandations formulées au cours des discussions menées mercredi après-midi et jeudi matin. Certains groupes ont opiné que les marchés financiers sont, en général, prêts à mobiliser les investissements nécessaires et d'autres ont estimé que les marchés sont contraints par l'absence de cadres politiques clairs. Ils sont d'accord sur le fait que le financement est disponible mais que sa répartition géographique n'est pas faite de manière égale.

Les modérateurs ont mis l'accent, entre autres, sur les mesures politiques, notamment les cadres nationaux de politiques et de régulations, sur le renforcement institutionnel et sur le soutien de la recherche dans le domaine des technologies à faible consommation d'énergie. Au sujet des mesures financières, ils ont accordé une priorité: au besoin de trouver des sources de financement alternatives; à la mise en place d'incitations; à l'optimisation des fonds publics; à la réduction des barrières de marché; et à l'exploration de mécanismes fiscaux.

Les modérateurs ont mis en exergue le rôle des institutions des Nations unies dans l'élaboration d'un cadre complet pour la lutte contre les changements climatiques, pourvu d'une architecture financière cohérente pour la fourniture de financements adéquats et prévisibles. Ils ont également indiqué que les efforts visant à faire face aux changements climatiques devraient aller de pair avec les actions visant à réaliser le développement durable et la réduction de la pauvreté. Il a été également souligné que l'architecture du marché du carbone et du MDP a besoin de devenir plus accommodante pour les pays en développement, qui requièrent des fonds supplémentaires pour l'adaptation.

GOVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

INTERNATIONALE ET REFORME DE L'ONU: Ce débat a eu lieu vendredi matin sous la présidence de Marthinus van Schalkwyk, ministre sud-africain des affaires environnementales et du tourisme.

João Paulo Copobianco, vice-ministre brésilien de l'environnement, a fait un rapport sur les résultats de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement sur la GEI tenue à Rio de Janeiro en septembre 2007, y compris les quatre options proposées, à savoir: une institution de l'ONU indépendante; la création d'un organe de tutelle, composé d'institutions existantes telles que le PNUE, le FEM et la Banque mondiale; l'habilitation des organisations régionales; et le renforcement du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC). Il a déclaré que le Brésil soutient la deuxième option.

Ambassadeur Claude Heller (Mexique), coprésident du Processus consultatif informel sur le cadre institutionnel pour les activités environnementales de l'ONU, a fait un rapport sur les progrès réalisés dans les négociations sur la GEI depuis que le Document sur les options a été présenté à l'Assemblée générale de l'ONU en juin 2007. Il a signalé la volonté des Etats membres d'adopter une approche graduelle sur la GEI, mais a dit que l'établissement d'une Organisation des Nations Unies pour l'environnement (ONUE) nécessite plus de discussions. Le coprésident, l'Ambassadeur Peter Maurer (Suisse), a présenté la proposition en faveur d'une résolution de l'Assemblée générale qui développerait les sept éléments constitutifs identifiés dans le Document Options, ainsi que sur les besoins futurs, et définirait la voie à prendre (la solution). Il a aussi encouragé les délégués à rassembler le soutien politique à la résolution sur le plan national.

Francisco Santos, vice-président de la Colombie, a attiré l'attention sur les défis à la GEI citant l'exemple de la production de coca, premier facteur de déforestation dans son pays. Claudia McMurray, Secrétaire d'Etat adjointe des Etats-Unis, a déclaré que les Etats-Unis estiment que la structure actuelle de la GEI a ses avantages. Elle a soutenu le renforcement du PNUE pour améliorer son efficacité et son efficacité, et a appelé à une définition claire des mandats des différentes institutions, au renforcement de la coopération et à l'adoption d'une approche consultative. James Leape, directeur général du Fonds mondial pour la nature (WWF), a déploré le manque d'élan sur la GEI malgré l'urgence des défis environnementaux établis dans le rapport GEO 4. Mark Halle, directeur du commerce et des investissements, Institut international pour le développement durable (IISD), a soutenu que la GEI actuelle n'est pas équipée pour traiter les défis toujours croissants, et a plaidé pour que l'environnement soit placé au cœur de la prise de décision économique et politique.

Au cours des débats, beaucoup d'orateurs ont exprimé leur soutien pour que l'agence environnementale de l'ONU continue à avoir son siège à Nairobi, et ont appelé à des contributions financières accrues au PNU. L'UE a souligné le besoin d'un régime de GEI plus cohérent, s'est réjoui des progrès réalisés dans l'identification des options, a déclaré son soutien pour les éléments constitutifs identifiés, et a insisté sur le fait que les négociations officielles devraient commencer durant la 63^{ème} session de l'Assemblée générale. La France a exposé les raisons de ses efforts visant à aboutir à une ONUE, et a encouragé le PNUE à prendre l'initiative de développer une structure de GEI

plus cohérente. L'Allemagne a proposé d'agir simultanément pour améliorer le statut actuel du PNUE et concevoir le futur régime de GEI.

Soutien de l'établissement d'une ONU: L'Islande a mis en exergue son rôle potentiel en matière de formulation de politiques; le Portugal a regretté l'utilisation inefficace des ressources malgré les efforts déployés pour améliorer la coordination; l'Italie a dit qu'une bonne gouvernance est une condition préalable à une mise en œuvre efficace; et la Finlande a plaidé pour une plus grande cohérence entre les AME. La Guinée a souligné que le PNUE devrait mener des efforts pour parvenir à un accord sur la «feuille de route environnementale». La République de Corée a réitéré son engagement au renforcement de la GEI et sa volonté de participer aux discussions sur l'ONU. Le Zimbabwe a dit que le PNUE devrait évoluer et devenir, au lieu d'un programme, une organisation à part entière, alors que les Maldives ont soutenu un mandat plus large et plus fort pour le PNUE afin d'aider les pays à combattre les changements climatiques et réaliser le développement durable. La Suisse a exprimé sa préoccupation du fait que le processus de GEI a perdu de son élan et a appelé à la mise en œuvre conjointe des recommandations du Document Options entre l'AG et le PNUE CA/FMME. Le Sénégal a mis en relief le lien entre la réforme de la GEI et celle du système de l'ONU dans sa totalité.

Exprimant des réserves au sujet de l'ONU, le Mexique a accordé une préférence à la «régénération» du PNUE avant de rechercher une transformation radicale. Le Japon a déclaré qu'elle seule la réforme institutionnelle ne résoudra pas tous les problèmes environnementaux, plaidant en faveur de directives aux accords environnementaux multilatéraux. La Malaisie s'est opposée à la création d'une nouvelle agence de l'ONU pour l'environnement. La Thaïlande a mis en relief le principe de responsabilités communes mais différenciées. L'Iran a accordé sa préférence à un petit PNUE efficace plutôt qu'à une large organisation inefficace.

Reconnaissant les points de vue divergents sur la GEI, les Etats-Unis ont indiqué que le projet de résolution de l'Assemblée générale aiderait à identifier un terrain d'entente. La Chine a souligné le renforcement du rôle du FMME dans la fourniture de conseils en matière d'élaboration de politiques, et l'amélioration du rôle politique du PNUE vis-à-vis du FME. Appuyée par l'Indonésie, il a aussi plaidé en faveur de l'intégration de la GEI dans un cadre de développement durable plus large, et de la désignation du renforcement des capacités dans les pays en développement en tant que priorité de la GEI. Le Nigeria a appelé à la mise en œuvre d'urgence du Plan stratégique de Bali.

Répondant aux questions soulevées, Halle a déclaré qu'il y a un consensus sur le renforcement de la GEI, mais pas d'accord sur la manière de le faire. Leape a mis en relief le besoin de s'orienter vers une plus forte structure institutionnelle. McMurray et l'ambassadeur Maurer ont souligné le besoin d'être précis et créatifs lorsqu'on discute de la GEI et, soutenus par Capobianco, ont mis l'accent sur l'intégration du développement durable dans la conception de la structure GEI.

En résumant les débats, le directeur exécutif du PNUE, Steiner, a souligné clairement que le fait d'avoir des points de vue divergents sur la GEI n'est ni une raison ni une excuse pour l'inaction, et a formulé l'espoir que des mesures concrètes pourront être définies à la CA-25/FMME.

Sommaire du Président: Vendredi en plénière, Roberto Calgano, Conseiller d'Etat monégasque pour l'environnement, et président du Groupe d'amis du Président, a présenté le sommaire des résultats des consultations ministérielles et des recommandations d'action à mener par le PNUE. Il a noté que les discussions sur le premier thème, «Mobilisation de fonds pour la relève du défi climatique», avaient mis en relief qu'alors que la croissance économique est compatible avec la lutte contre les changements climatiques et que l'investissement de capitaux est disponible, les fonds d'adaptation restent limités. A cet égard, les débats ont souligné l'urgence de rendre le Fonds d'adaptation du CCCC entièrement opérationnel. Concernant le second thème, «Gouvernance environnementale internationale et réforme de l'ONU», Calgano a déclaré que des points de vue convergents ont été émis sur le besoin de renforcer le PNUE parallèlement à un dialogue traitant d'idées plus approfondies. En outre, il a fait savoir que le CA/FMME avait exprimé un intérêt à contribuer à la discussion sur la GEI.

GRANDE COMMISSION

La GC a été établie par la plénière mercredi après-midi, et achevé ses travaux vendredi matin. Elle a été présidée par Jan Dusík (République tchèque), le vice-président du CASS.X/FMME, Boonam Shin (République de Corée) a été élu rapporteur de la GC. La GC a abordé les points à l'ordre du jour suivants: questions politiques; état de l'environnement; environnement et développement; suivi et mise en œuvre des conclusions des sommets et des principales réunions environnementales de l'ONU, y compris les décisions de la GC. Elle a entendu les interventions des secrétariats des AEM. La GC s'est aussi vu confier la tâche de discuter des projets de décisions préparés par le Comité des représentants permanents (CRP) à Nairobi, établissant des groupes de contact et de rédaction. A moins d'indication contraire, toutes les décisions ont été adoptées au cours de la plénière de clôture, vendredi.

QUESTIONS DE POLITIQUE ET SUIVI DES

REUNIONS: Le président Dusík a introduit les questions de politique en discussion: l'état de l'environnement (UNEP/GCSS.X/3; INF/2; INF/8) et l'environnement et le développement (UNEP/GCSS.X/4; 5; 6; 7; INF/6; INF/7); ainsi que le suivi et la mise en application des résultats des sommets et principales réunions intergouvernementales des Nations Unies, y compris les décisions du CA (UNEP/GCSS.X/2; 8; INF/3; INF/4). Bakary Kante a présenté un exposé sur le cadre et les défis posés à la gouvernance environnementale internationale.

PROJETS DE DECISIONS: Agnes Kalibbala (Ouganda), présidente du Comité des représentants permanents du PNUE (CRP), a introduit les projets de décisions élaborés par le CRP, le délégué des ETATS-UNIS a introduit un projet de décision concernant l'adoption des décisions aux sessions extraordinaires du CA/FMME (UNEP/GCSS.X/CRP.1) et l'Algérie a introduit un projet de décision portant sur la Décennie internationale de la lutte contre les changements climatiques (UNEP/GCSS.X/CRP.2).

Stratégie à moyen terme du PNUE pour 2010-2013 (SMT): Le projet de décision (PNUE/GCSS.X/L.1) a été introduit dans la GC mercredi, lorsque le président Dusík a établi un groupe de contact, coprésidé par Jeremie Robert (France) et Juan Carlos Cue (Mexique).

Les discussions se sont concentrées sur le statut du SMT, s'il doit être «approuvé» par le SECA-10/GMEF, «accueilli favorablement», ou simplement «noté» ou «reconnu». En outre, les délégués se sont demandé si le SMT reflète pleinement le

mandat et les activités actuels du PNUE. Le délégué des Etats-Unis a plaidé contre "l'approbation" de la SMT, vu qu'elle n'a pas été négociée par les gouvernements, et a suggéré de "l'accueillir favorablement" en tant que document d'orientation pour le PNUE. Des points de vue similaires ont été exprimés par le Japon, l'Australie, la Nouvelle Zélande et la Suisse, celle-ci mettant en garde contre le risque de voir la SMT venir modifier le mandat du PNUE par le SMT. Les Etats-Unis et le Japon ont également souhaité l'adoption d'une approche verticale ascendante dans la détermination du budget et du programme de travail du PNUE. L'UE, appuyée par la Norvège et la République démocratique populaire de Corée, a appelé à "l'approbation" de la SMT en tant qu'"excellent" document et «la» base des futurs travaux du PNUE, et complémentaire à l'accord d'ensemble de Cartagena. L'INDE a appelé au renforcement des capacités scientifiques des pays en développement et à l'application du principe des responsabilités communes mais différenciées à travers la SMT. L'Argentine a suggéré l'insertion d'un libellé portant sur les politiques appliquées aux ressources en eau dans le dispositif de la résolution. Les ONG ont conseillé vivement aux gouvernements d'approuver la SMT.

La discussion au sein du groupe de contact a porté essentiellement sur le premier paragraphe du dispositif du projet d'origine CRP, qui «approuve la STM comme étant la base.» L'UE a réitéré sa préférence pour cette formulation particulière. Les Etats-Unis et d'autres s'y sont opposés, soutenant que les priorités des gouvernements devraient constituer la «base» et mettant en garde contre une formulation qui pourrait affecter les futures négociations. Diverses alternatives ont été suggérées pour remplacer les mots «approuve» et «base». Certains pays ont aussi insisté pour que les questions budgétaires émanant de la SMT fussent basées sur les priorités des Etats, plutôt que le SMT.

Après l'issue heureuse des délibérations du groupe de contact, la GC a approuvé le projet de décision révisée vendredi.

Décision Finale: La décision (UNPE/GCSS.X/CW/CRP.2) note le processus de consultation ouvert, transparent et étendu entrepris par le directeur exécutif avec le CRP dans l'élaboration de la SMT, que le document est bien structuré et basé sur l'obtention de résultats, qu'il développe six domaines thématiques transversaux prioritaires, et qu'il souligne la nécessité de mettre en œuvre entièrement le train de mesures de Cartagena. Le CA/FMME accueille favorablement l'accent particulier de la Stratégie sur le renforcement de la capacité du PNUE à tenir ses engagements quant au Plan stratégique de Bali, note que le directeur exécutif examinera les points de vue exprimés sur la SMT à la session et qu'il intégrera toutes les politiques approuvées par le CA dans le programme de travail du PNUE.

Dans le dispositif de la décision, le CA/FMME accueille favorablement la SMT et autorise le directeur exécutif à l'utiliser dans la formulation des cadres stratégiques, programmes de travail et budgets pour 2010-2011 et 2012-2013, et comme moyen d'encourager la coordination parmi les divisions du PNUE sans préjudice du résultat des négociations des gouvernements sur ces questions. Il note également que toutes les questions budgétaires émanant de la SMT seront examinées à la lumière des programmes de travail et des budgets approuvés par le CA sur la base des priorités exprimées par les Etats membres et convenus d'eux, et demande au directeur exécutif de tenir les gouvernements informés de la mise en œuvre de la SMT à intervalles réguliers et de soumettre un rapport d'avancement des travaux au CA en 2011.

Produits chimiques et déchets: La GC a discuté du projet de décision globale concernant la gestion des produits chimiques, le mercure et la gestion des déchets, mercredi. La Nouvelle Zélande a appelé le Groupe de travail spécial sur le mercure à élaborer des solutions pratiques afin de faire des recommandations au CA-25/FMME. L'UE a accueilli favorablement les synergies entre les Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm. L'Argentine a noté le besoin de normes nationales appliquées aux produits contenant du mercure, les Etats-Unis souhaitant des mesures volontaires et les ONG préférant des engagements juridiquement contraignants. Le délégué d'Antigua et Barbuda a suggéré l'insertion d'une référence aux pays les moins avancés et aux petits Etats insulaires en développement dans le projet de décision. La GC a approuvé la décision telle qu'amendée par Antigua et Barbuda.

Décision Finale: La décision (UNEP/GCSS.X/CW/L.2) rappelle les récentes décisions du CA/FMME sur la gestion des produits chimiques et des déchets et:

- Reconnaît avec appréciation les rapports du directeur exécutif sur la gestion des produits chimiques, les progrès accomplis par le groupe de travail spécial sur le mercure et la gestion des déchets;
- Prend note des recommandations tangibles à l'intention des pays développés, notamment les pays les moins avancés et les PPIS, dans le rapport du directeur exécutif sur la gestion des déchets;
- Décide d'examiner les questions liées au programme soulevées dans les rapports du directeur exécutif à la CA-25/FMME; et
- Demande au directeur exécutif de soumettre un rapport sur l'application des décisions 24/3 relative à la gestion des produits chimiques et 24/5 relative à la gestion des déchets à la CA-25/FMME.

Perspective environnementale mondiale: Jeudi, la GC a discuté du projet de décision sur la réaction aux résultats du rapport GEO 4 (UNEP/GCSS.X/L.1). Beaucoup ont soutenu la décision, faisant état de la valeur du rapport et appelant au renforcement de la base scientifique du PNUE. Menant l'opposition au projet de décision, le délégué des Etats-Unis a déclaré que le rapport n'avait pas été approuvé par toutes les parties prenantes et que les rapports GEO antécédents n'avaient pas été évalués par des décisions du CA. Le président Dusík a établi un comité de rédaction pour peaufiner la formulation. L'après-midi, les discussions se sont poursuivies autour du projet de décision révisé. L'UE a fait part de ses réserves à l'égard des références à une Synthèse négociée du rapport GEO 4 à l'intention des décideurs. Le délégué des Etats-Unis s'est opposé à toute décision portant sur le rapport GEO 4, notant, entre autres, que le texte intégral n'avait pas été négocié et qu'il contenait des choses inexactes.

Le projet de décision n'a pas été approuvé par la GC.

Vendredi, le président Dusík a annoncé que la Suisse avait tenu des consultations informelles et préparé un projet de décision révisé sur la Perspective environnementale mondiale: l'environnement en faveur du développement, qui a été approuvé par la GC sans amendement.

Décision Finale: Dans sa décision finale (UNEP/GCSS.X/CW/L.2/Add.1), le CA/FMME, entre autres, accueille favorablement le rapport GEO 4, y compris la Synthèse à l'intention des décideurs, les contributions en nature, et les déclarations avalisant la Synthèse. La décision:

- Exprime des inquiétudes quant aux preuves dans l'évaluation des changements environnementaux sans précédent à tous les niveaux et le retard mis à les adresser;
- Reconnaît que la déclaration actuelle de l'environnement représente un sérieux défi au bien-être et au développement durable et souligne les avantages d'une action sans délai;
- Se réjouit des progrès accomplis et encourage le partage des bonnes pratiques;
- Souligne que la transition au développement durable peut impliquer des choix difficiles et que le PNUE devrait promouvoir de tels efforts et donner l'exemple; et
- Encourage les gouvernements, le PNUE et autres à œuvrer pour réaliser le développement durable, et agir pour prévenir, atténuer et s'adapter à des changements environnementaux sans précédent.

Le CA/FMME demande en outre au directeur exécutif de:

- Encourager et appuyer les évaluations nationales dans le cadre du Plan stratégique de Bali; et
- Préparer, en consultation avec le CRP, pour la CA-25: Une vue d'ensemble des évaluations environnementales internationales, identifiant les lacunes et la duplication, en collaboration avec les secrétariats des AME et autres, et des options pour l'élaboration d'une évaluation globale du changement environnemental et de ses implications pour le développement, y compris une analyse des coûts et une analyse estimative des avantages.

Décennie Internationale de la Lutte Contre les

Changements Climatiques: Mercredi, dans la GC, le délégué de l'Algérie a introduit un projet de décision sur une Décennie internationale de la lutte contre les changements climatiques (UNEP/GCSS.X/CRP.2). Il a expliqué que le remplacement d'un projet de décision précédent sur une «Année» par celui révisé sur une «Décennie» était destiné à souligner le besoin d'efforts à long terme. Plusieurs pays en développement et ONG ont apporté leur appui au projet de décision (UNEP/GCSS.X/CRP.2).

Au cours de la discussion sur le projet de décision, jeudi, l'UE a suggéré que la proposition devait être considérée en profondeur, le délégué des ETATS-UNIS a déclaré que cela était inopportun considérant le volume d'activités dans le domaine des changements climatiques prévu dans les prochaines années et le Japon a émis des doutes quant à la compétence du PNUE, en tant qu'instance, d'adopter cette décision. Le délégué des Etats-Unis a aussi exprimé des inquiétudes quant aux ressources inadéquates du CCC, alors que Maurice a soutenu que la plupart des activités étaient au niveau des pays, et n'affectant ainsi pas le budget du CCCC.

Plusieurs pays en développement et ONG ont exprimé leur soutien pour le projet de décision de l'Algérie. Le Zimbabwe a souligné que la CCCC devrait être impliquée dans la mise en œuvre de la décennie des changements climatiques, alors que l'Argentine a mis en relief son importance pour les pays les moins avancés et les PPIS. Les ONG, ainsi que les Femmes, ont fait remarquer que les «Années internationales de l'ONU» ont réussi à mobiliser l'attention du public à l'échelle nationale. Le président Dusík a établi un comité de rédaction pour résoudre les différences.

Après des délibérations prolongées dans le groupe de rédaction tout le long de jeudi, Maurice a introduit un projet de décision révisé dans la GC, vendredi matin. La décision a été approuvée telle qu'amendée par le groupe de rédaction.

Décision Finale: La décision (UNEP/GCSS.X/CW/L.2/Add.1), entre autres, rappelle les dispositions du CCCC, note l'importance des résultats du Quatrième Rapport d'évaluation du GIEC et réaffirme l'engagement du CA à soutenir les efforts sur l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques. Elle invite également l'ECOSOC à considérer la proclamation d'une Décennie internationale pour la lutte contre les changements climatiques pour la période 2010-2020, et à informer l'Assemblée générale sur la question avant sa 63^{ème} session.

Développement durable de la région de l'Arctique: Jeudi, les délégués ont discuté du projet de décision sur le développement durable de la région de l'Arctique (UNEP/GCSS.X/L.1). Les Etats-Unis ont accueilli favorablement le test reconnaissant le travail du Conseil de l'Arctique, et l'UE a appelé à une sensibilisation accrue des questions environnementales de l'Arctique. La Grande Commission a approuvé le projet de décision.

Décision Finale: Dans le préambule, la décision, (UNEP/GCSS.X/CW/L.2), entre autres: rappelle la décision 22/11, qui demande au directeur exécutif de fournir d'une manière continue des évaluations et des alertes rapides sur les questions émergentes liées à l'environnement arctique; reconnaît que des efforts continus sont requis notamment pour ce qui est de la fonte des glaces de la mer arctique; rappelle la Journée mondiale de l'environnement 2007 sur le thème de «la fonte des glaces—une question brûlante»; note l'impact des changements climatiques sur la région polaire et d'autres régions et sur leurs écosystèmes et leurs communautés; et reconnaît les efforts déployés par les Etats arctiques pour protéger l'environnement de la région. La décision:

- Loue le Conseil de l'Arctique pour ses activités relatives à l'environnement arctique et ses habitants;
- Encourage le PNUE à coopérer avec le Conseil de l'Arctique, les AME et autres;
- conseille vivement aux parties prenantes d'appliquer l'approche préventive et de mener des évaluations d'impact environnemental;
- demande aux organes pertinents d'améliorer la base scientifique de prise de décision informée grâce à la promotion de la collaboration et de la coordination scientifique internationale sur les changements arctiques;
- encourage le PNUE à joindre d'autres pour rechercher les moyens d'appuyer et d'améliorer les réseaux d'observation de l'Arctique au-delà de la phase de recherche sur l'Année polaire internationale; et
- demande aux parties prenantes d'accélérer l'application de mesures pour faciliter l'adaptation aux changements climatiques à tous les niveaux.

Prise des décisions aux sessions extraordinaires du CA/FMME: Le projet de décision sur la prise de décision aux sessions extraordinaires du CA/FMME (UNEP/GCSS.X/CRP.1) a été soumis par les Etats-Unis. L'intention de la décision a été appuyée par plusieurs pays, y compris la Suisse et l'Inde, qui ont plaidé pour garder le résultat des sessions extraordinaires aux résumés non négociés. Le Japon a demandé au Secrétariat de sélectionner les thèmes des sessions extraordinaires en concertation avec les Etats membres.

Tout en reconnaissant les réserves émises concernant la prolifération des décisions, l'UE, la Chnir, Cuba, le Mexique, la République démocratique populaire de Corée, Maurice, et les ONG ont fait objection au projet de texte, soutenant que limiter les décisions aux sessions ordinaires diminuerait l'importance

des sessions extraordinaires, le Mexique déclarant que les ministres devraient décider de toutes limitations à la capacité de prise de décision du CA/FMME. Le délégué des Etats-Unis a expliqué que l'intention n'est pas de changer les règles du CA/FMME mais d'établir des critères pour l'adoption uniquement des questions véritablement urgentes.

Le sujet a été transmis pour des consultations informelles. Jeudi après-midi, le délégué des Etats-Unis a rapporté une absence de consensus en dépit d'un débat bien mené, et a retiré le projet de décision. Le CA a décidé d'enregistrer les points de vue exprimés dans le rapport de la réunion. Toutefois, lors des discussions, des différences ont émergé sur la question de savoir si les consultations étaient correctement reflétées dans le projet de rapport du CA

DIALOGUE INTERACTIF AVEC LES SECRETARIATS DES AEM: La séance de dialogue sur le thème "Les accords environnementaux multilatéraux et la gouvernance environnementale" a été modérée, jeudi, par Janos Pasztor, directeur, Groupe de la gestion de l'environnement, Nations Unies. Beaucoup d'orateurs ont abordé la question des synergies.

Le Secrétariat de l'Ozone a décrit les synergies établies entre la CCCC et le Protocole de Montréal, le Secrétariat du Fonds multilatéral notant que davantage de travail doit être accompli sur les synergies pour la réalisation du double avantage. Les Conventions de Rotterdam et de Stockholm ont plaidé pour la mise en place de programmes sectoriels impliquant toutes les parties prenantes pertinentes et ont appelé à des synergies nationales. La CITES a donné un aperçu de son travail accompli sur les synergies, qui a englobé la création du Groupe de liaison sur la biodiversité. Faisant état des nombreux liens qui existent entre les AEM, la Convention de Ramsar a souligné l'importance des partenariats. La Convention sur les espèces migratrices a noté le besoin d'améliorer la base scientifique des AEM et de rationaliser la gouvernance environnementale. La Convention de Bâle a souligné le rôle catalytique des secrétariats des AEM. La Convention sur la lutte contre la désertification a déclaré que les défis auxquels les AEM sont confrontés sont principalement d'ordre managérial et institutionnel.

Notant que les pays ne sont pas tous parties à tous les AEM, le délégué des Etats-Unis a appelé à un éclaircissement des aspects juridiques touchant aux synergies établies entre ces derniers. Le Kenya a décrit les efforts fournis pour la mise en application des AEM de manière coordonnée à travers un accord-cadre national. Le Botswana a indiqué qu'une gestion efficace des écosystèmes transfrontières exige que les pays voisins soient parties aux mêmes conventions.

ADOPTION DU RAPPORT DE LA GC: Vendredi matin, dans la GC, les délégués ont encore examiné le projet de décision de la GC (UNEP/GCSS.X/CW/L.1 and Add.1), qui a été adopté avec plusieurs amendements. La plupart d'entre eux concernaient la discussion du projet des Etats-Unis sur la prise de décision aux sessions extraordinaires du CA/FMME, que plusieurs pays ont trouvé inutilement détaillé. Le Mexique, appuyé par Cuba, a noté que «certains gouvernements,» plutôt que «beaucoup» «ont regardé d'un bon œil» plutôt que «ont soutenu» les objectifs généraux du projet de décision. Le Mexique a aussi proposé de supprimer une partie des références aux consultations non-officielles des Etats-Unis avec les parties prenantes. La Suisse a déclaré que, alors qu'elle soutenait une limitation du nombre de décisions, le CA/FMME devrait prendre des décisions lorsque

c'est nécessaire. Le délégué des Etats-Unis a soutenu que le rapport donnait un aperçu exact de son intervention, mais convint de quelques modifications mineures du texte.

Dans la partie traitant des AME, deux amendements ont été proposés et acceptés: l'Inde a proposé un libellé sur la coopération du PNUE avec les AME; et les Etats-Unis ont ajouté une formulation disant que la coopération parmi les AME est subordonnée à l'approbation de leurs organes directeurs.

PLENIERE DE CLOTURE

Les délégués se sont réunis en plénière pour la cérémonie de clôture du SECA-10/GMEF vendredi après-midi.

Le président de la GC Dusík a présenté le rapport de la GC (UNEP/GCSS.X/CW/L.2/Add.1), qui a été adopté sans modification. Le président Dobles a introduit les projets de décision approuvés par le CA (UNEP/GCSS.X/CW/L.2 and L.2/Add.1), qui ont été également adoptés sans modification. Le CA a aussi approuvé le procès-verbal du Bureau sur les références. Les délégués ont examiné et adopté le rapport du SECA-10/GMEF (UNEP/GCSS.X/L.2) sans modification.

Jean Pastorelli, Conseiller du gouvernement pour les relations extérieures, Monaco, a dit qu'aucun gouvernement ne peut contester la nécessité d'éliminer les polluants et combattre les effets des changements climatiques et a appelé à une transition vers une économie à faible niveau de carbone.

Au cours des déclarations de clôture, l'UE a exprimé son appréciation du débat animé sur la réforme des Nations-unies et a mis en relief l'adoption de la décision sur la SMT parmi les réalisations de la réunion. La Suisse a qualifié le SECA-10/GMEF de réunion productive, qui envoie un signal sur l'urgence des changements climatiques. Les Etats-Unis ont souligné la discussion ministérielle sur la mobilisation de fonds comme étant particulièrement productive, et le débat sur la GEI comme constructive. Elle a noté que les Etats-Unis étaient satisfaits de la décision du CA sur l'Arctique, notant l'intérêt particulier de son pays dans la région.

L'Argentine, au nom du Groupe 77 et de la Chine, a applaudi l'adoption de la STM et les décisions sur le rapport GEO. Le Mexique, au nom de l'Amérique latine et de la région des Caraïbes, a aussi accueilli avec satisfaction la décision sur la SMT, et a noté le besoin de consultations régionales sur les programmes de travail et des budgets du PNUE. Le Mozambique, au nom du Groupe africain, a plaidé en faveur du soutien financier et technique de l'Afrique pour faire face aux défis des changements climatiques, de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté d'une manière intégrée. Le Bénin a ajouté que l'Afrique met tous ses espoirs dans le système des Nations Unies pour que celui-ci aide le continent à faire face aux changements climatiques.

La Nouvelle Zélande a annoncé qu'elle accueillera la Journée mondiale de l'environnement 2008 et a noté la responsabilité collective de trouver des solutions aux changements climatiques. Le Népal a déclaré que la SMT guiderait les efforts déployés pour protéger l'environnement mondial et les écosystèmes de montagne.

Le directeur exécutif du PNUE Steiner a déclaré que la SECA-10/GMEF était un exemple de «tout ce qui constitue la bonne gouvernance», illustré par l'implication de la société civile, l'adoption de la STM, et la contribution de la réunion aux changements climatiques et aux débats sur la GEI. Il a exprimé son appréciation à Son Altesse Sérénissime le Prince Albert de Monaco pour sa participation et son soutien, et a remercié les délégués et le personnel du PNUE pour leur contribution.

Dans son discours de clôture, le président Dobles s'est référé à «des journées gratifiantes» à Monaco, et a dit que le GCSS-10/GM a réalisé ses objectifs. Il a qualifié la session d'«historique», une session qui a fourni des conseils stratégiques et réaffirmé l'objectif commun d'un PNUE renforcé. Il a remercié le Prince Albert II et la population de Monaco pour leur hospitalité exceptionnelle. Après avoir rendu hommage à la Secrétaire sortante du GC/GMEF Beverly Miller, le président Dobles a déclaré la fin des travaux à 16h36.

BREVE ANALYSE DE LA SECA-10/GMEF

Les sessions extraordinaires du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)/Forum mondial des ministres de l'environnement (SECA/FMME) offre une opportunité unique aux ministres de se rencontrer pour débattre en toute liberté des défis environnementaux émergents et de tracer pour le PNUE la voie à suivre et, d'une manière plus générale, l'ordre du jour environnemental mondial.

Le leadership environnemental étant la dernière chose notable que Monaco ait faite, la Principauté a offert un cadre inspirant pour des discussions aussi profondes à la SECA-10/GMEF. Dans l'ensemble, la réunion a tenté de répondre à la question de savoir comment ce que beaucoup considèrent encore comme un petit programme de l'ONU, avec des ressources et des capacités insuffisantes, peut-il faire meilleur usage du capital intellectuel, financier et politique, et du temps.

Les enjeux étaient élevés, mais le risque en valait bien la peine. Avec un niveau de participation ministérielle record comprenant plus de 100 délégués de haut rang, l'approbation de la Stratégie à moyen terme du PNUE pour 2010-2013 (SMT), une discussion constructive sur les manières de recourir à des capitaux d'emprunt pour relever le défi du climat, et un ciblage puissant sur l'avenir à la fois du PNUE et du FMME, la plupart ont estimé que la réunion a fait des miracles.

SMT: UN RISQUE STRATEGIQUE

Encouragé par les injections financières dans le Fonds de l'environnement, le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, a pris un risque: il a soumis la SMT au CA/FMME une année à l'avance, une décision qu'il a motivée par le besoin d'obtenir des directives gouvernementales pour l'élaboration des programmes de travail et des budgets du PNUE. Au début, on était sceptique quant à faire passer à la SMT l'épreuve du feu, étant donné qu'il s'agit là d'un document non négocié produit par le Secrétariat, présentant une nouvelle approche à l'organisation des futures activités du PNUE autour de six domaines thématiques transversaux prioritaires.

Quoique le libellé initial appelant le CA/FMME à approuver la SMT fût légèrement affaibli dans le texte final qui «accueille favorablement» la SMT, la décision «autorise» le Directeur exécutif à utiliser la Stratégie dans la formulation de programmes de travail et de budgets dans les années à venir. Beaucoup de délégués ont fait remarquer que le Directeur exécutif s'était bien débrouillé et qu'il a reçu un vote de confiance pour transformer le PNUE en une organisation plus forte, plus ciblée et efficace, capable de relever les défis existants et futurs. Il est clair que la prochaine priorité est de trouver des ressources supplémentaires pour transformer les souhaits de la STM en réalité, et il semble que, au moins dans le court terme, le PNUE a eu beau jeu, avec l'augmentation de son budget de près de 20%.

MOBILISATION DE FONDS

Assurer un financement adéquat, ce qui est capital non seulement à l'avenir du PNUE mais aussi à la cause de l'environnement dans son ensemble, dépend de l'exploration de nouvelles voies et de l'implication efficace d'un plus grand nombre de supporters, en premier lieu le secteur privé. SECA-10/GMEF a abordé cette question dans le cadre de son thème de mobilisation de fonds pour relever le défi du climat. Le débat a été perçu comme étant particulièrement constructif, et comme ayant offert l'occasion d'être la vitrine de certaines activités peu connues du PNUE, telles que l'Initiative Financière, qui promeut avec succès les investissements responsables du secteur privé. Certains se sont aussi demandé si le PNUE ne serait pas maintenant mieux placé pour gagner le gros lot en attirant des fonds de donateurs du coffre convoité de ressources pour réduire les émissions du déboisement.

Les discussions semblent avoir rapproché davantage le PNUE de l'objectif visant à placer l'environnement au cœur de la prise de décision économique, et beaucoup ont pensé que les bonnes relations du PNUE avec le secteur privé sont un atout en réserve.

DECISIONS: MOINS C'EST PLUS

Au sujet de la prise de décision, la SECA-10/GMEF s'est débattue avec un projet de décision proposé par les Etats-Unis limitant les décisions prises aux sessions extraordinaires, de manière à ce que les pays se concentrent sur les échanges de haut niveau. Cependant, nombreux sont ceux qui ont pensé que le temps mis à discuter de la proposition au cours de cette réunion la rendait ainsi peu rentable. Finalement, après de vaines consultations non officielles, le projet a été mis de côté.

Un total de cinq décisions ont été adoptées à Monaco, mais il semble néanmoins que la tendance à garder le nombre de décisions au minimum aux futures sessions extraordinaires prévaudra, ne serait-ce qu'en raison des implications en termes de temps et de ressources pour, à la fois, les Etats membres et le Secrétariat. Le débat a eu une signification plus profonde, celle d'attirer l'attention sur les questions plus larges de gouvernance, certains faisant remarquer qu'il a joué le rôle d'un rappel utile à l'objectif original du FMME.

LE «FANTÔME DE L'ONUE» CONTRE UN PNUE REGENERER

En fin de compte, la session a démontré que le débat sur la gouvernance environnementale internationale ne devrait pas détourner les pays de prendre des mesures concrètes et urgentes pour habiliter le PNUE à introduire des fonds et se concentrer sur des objectifs programmatiques cruciaux. Comme un délégué l'a fait remarquer, «le fantôme de l'ONUE s'est éloigné» en dépit des voix de l'UE qui continuent de lui être favorables, un autre soulignant que le PNUE peut-être «régénéré» sans nécessairement subir une transformation institutionnelle radicale.

Comme l'a dit le président du CA/FMME Dobles, la SECA-10/GMEF s'est avérée une «session historique», puisqu'elle a fourni au PNUE des conseils stratégiques dont il a beaucoup besoin et a réitéré l'engagement, avec un soutien politique et financier, à un PNUE renforcé. Comme les enjeux dans la quête de solutions aux problèmes environnementaux mondiaux sont en train de monter plus haut que jamais, il était clair aux délégués sortant un à un de la salle des congrès du Forum de Grimaldi que les dirigeants des gouvernements et du monde des affaires doivent bien mener le jeu pour obtenir une réponse appropriée.

REUNIONS A VENIR**QUATRIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE DU DIALOGUE DU G8 DE GLENEAGLES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, L'ÉNERGIE PROPRE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:**

Le dialogue de Gleneagles aura lieu à partir du 14-16 mars 2008, à Chiba, Japon. Le Dialogue est un dialogue pluriannuel, pluri-gouvernemental, public/privé de politique sur les questions relatives aux changements climatiques et à l'énergie propre, dont les résultats seront soumis au sommet du G8. Pour plus d'information, contacter: Le Groupe de travail préparatoire à la réunion des ministres de l'environnement du G8, ministère de l'Environnement, Japon; téléphone: +81-3-3581-3351 (poste 6279); fax: +81-3-5521-8276; E-mail: G20_CHIBA@env.go.jp; Internet: <http://www.env.go.jp/earth/g8/en/g20/index.html>

TROISIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL CONJOINT SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ET DE LA COORDINATION ENTRE LES CONVENTIONS DE BÂLE, STOCKHOLM ET ROTTERDAM:

La troisième réunion du Groupe de travail spécial conjoint aura lieu du 25 au 28 mars 2008, à Rome, Italie. Pour plus d'information, contacter: Donata Rugarabamu, Conseiller juridique principal, secrétariat de la convention de Bâle; tel:+41-22-797-8219; fax: +41-22-797-3454; E-mail: donata.rugarabamu@unep.ch; Internet: <http://ahjwg.chem.unep.ch/>

PREMIÈRE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR L'ACTION DE COOPÉRATION À LONG TERME DANS LE CADRE DE LA CCCC ET LA CINQUIÈME SESSION DU GTS DANS LE CADRE DU PROTOCOLE DE KYOTO:

La première réunion du Groupe de travail spécial sur l'action de coopération à long terme, nouvel organe établi à la CdP13 à Bali, aura lieu à Bangkok, Thaïlande, du 31 mars au 4 avril 2008. Le but de la réunion sera d'élaborer le programme de travail du Groupe. La cinquième session du Groupe de travail spécial sur de nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I du Protocole de Kyoto se tiendra aussi en même temps. Pour plus d'information, contacter le Secrétariat de la CCCC; téléphone: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; E-mail: secretariat@unfccc.int; Internet: <http://unfccc.int/meetings/items/2654.php>

RÉUNION DU PARTENARIAT GLOBAL SUR LE MERCURE DU PNUE: La réunion développera un cadre général pour le Partenariat global sur le mercure du PNUE et se tiendra du 1er au 3 avril 2008, à Genève, Suisse. Pour plus d'information, contacter: Branche des produits chimiques du PNUE, Division des technologies, industrie et sciences économiques; téléphone: +41-22-917-8183; fax: +41-22-797-3460; E-mail: mercury@chemicals.unep.ch; Internet: <http://www.chem.unep.ch/mercury/default.htm>

28ÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION CLIMATIQUE: Cette réunion doit se tenir à Budapest, Hongrie, du 9 au 10 avril 2008. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat du GIEC; téléphone: +41-22-730-8208; fax: +41-22-730-8025; E-mail: IPCC-Sec@wmo.int; Internet: <http://www.ipcc.ch/>

17ÈME RÉUNION DU COMITÉ DES PLANTES ET LA 23ÈME RÉUNION DU COMITÉ DES ANIMAUX DE LA CITES: Ces réunions se tiendront du 15 au 19 avril 2008 (plantes), et du 19 au 24 avril 2008 (animaux) à Genève, Suisse.

Pour plus d'information, contacter: téléphone: +41-22-917-8139/40; fax: +41-22-797-3417; E-mail: info@cites.org; Internet: <http://www.cites.org/eng/news/calendar.shtml>

16ÈME SESSION DU CDD: La seizième session de la Commission de l'ONU sur le développement durable (CDD 16) se tiendra du 5 au 16 mai 2008, au siège de l'ONU à New York. Cette session examinera en particulier l'agriculture, le développement rural, la terre, la sécheresse, la désertification et l'Afrique. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat du CDD; téléphone: +1-212-963-8102; fax: +1-212-963-4260; E-mail: dsd@un.org; Internet: <http://www.un.org/esa/sustdev/csd>

CONFÉRENCE D'UNITAR-YALE SUR LA GOUVERNANCE ET LA DÉMOCRATIE ENVIRONNEMENTALES:

Cette conférence aura lieu à partir du 10 au 11 mai 2008, à l'université de Yale à New Haven, Connecticut, USA, en marge de la CDD 16. Les participants examineront les «institutions, la participation publique et la durabilité environnementale: jeter un pont entre la recherche et le développement des capacités.» Pour plus d'information, contacter: Achim Halpaap, directeur, Programme de l'UNITAR sur la gouvernance environnementale et la démocratie; téléphone: +1-203-436-4938; fax: +1-203-432-6597; E-mail: achim.halpaap@unitar.org; Internet: <http://www.yale.edu/envirocenter/envdem/>

ATELIER INTERNATIONAL DU FEM SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT:

Le bureau d'évaluation du FEM organise un atelier du 10 au 13 mai 2008, à Alexandrie, Égypte pour partager des expériences en matière d'évaluation de projets et de programmes visant la connexion entre les changements climatiques et le développement. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat de l'atelier international, bureau d'évaluation du FEM; tel:+1-202-458-8537; fax: +1-202-522-1691; E-mail: IntWorkshop@TheGEF.org; Internet: <http://www.esdevaluation.org>

CDP/RDP-4 AU PROTOCOLE DE CARTHAGÈNE:

La quatrième réunion de la conférence des parties agissant en tant que réunion des parties au protocole de Carthage relatif à la sécurité biologique (CdP/RdP 4) aura lieu du 12 au 16 mai 2008, à Bonn, Allemagne. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat de CBD; téléphone: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; E-mail: secretariat@cbd.int; Internet: <http://www.cbd.int/doc/?meeting=MOP-04>

CDP-9 A LA CDB: La neuvième conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique aura lieu du 19 au 30 mai 2008, à Bonn, Allemagne. Un segment de haut niveau se tiendra du 28 au 30 mai. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat de la CDB; téléphone: +1-514-288-2220; fax: +1-514-288-6588; E-mail: secretariat@cbd.int; Internet: <http://www.cbd.int/doc/meeting.aspx?mtg=COP-09>

RÉUNION DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT DU G8: Cette réunion aura lieu du 24 au 26 mai 2008, à Kobe, Japon en vue du sommet DU G8 prévu pour les 7-9 juillet 2008, à Toyako, Japon. Pour plus d'information, visiter <http://www.do-summit.jp/en/about/summary02.php>

RÉUNION DES ORGANES SUBSIDIAIRES DE LA CCCC: Les 28èmes sessions de l'organe subsidiaire de mise en œuvre et l'organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de la CCCC auront lieu du 4 au 13 juin 2008 à Bonn, Allemagne. La deuxième session du Groupe de travail spécial sur la coopération renforcée à long terme dans le cadre de la Convention et la deuxième partie de la cinquième session

du Groupe de travail spécial sur d'autres engagements pour les parties visées à l'Annexe I du Protocole de Kyoto se tiendront du 2 au 12 juin 2008. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat d'UNFCCC; téléphone: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; E-mail: secretariat@unfccc.int; Internet: <http://unfccc.int/meetings/items/2654.php>

JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT 2008:

En association avec le PNUE, la Nouvelle Zélande accueille la journée mondiale de l'environnement le 5 juin 2008 sur le thème «: CO2: Arrêter les mauvaises habitudes: Vers une économie à faible niveau de carbone ». Pour plus d'information, contacter: téléphone: +64-800-933-2008; E-mail: WED@mf.govt.nz; Internet: <http://www.mfe.govt.nz/withyou/wed/index.html> ou http://www.unep.org/wed/2008/english/About_WED_2008/index.asp

DOUZIEME SESSION DE L'AMCEN: Cette réunion de la conférence ministérielle africaine sur l'environnement se tiendra du 7 au 12 juin 2008, à Johannesburg, Afrique du Sud. Pour plus d'information, contacter: Peter Acquah, Secrétariat de l'AMCEN; téléphone: +254-20-762-4289; E-mail: amcensec@unep.org; Internet: <http://www.unep.org/roa/amcen/>

CDP 9 A LA CONVENTION DE BÂLE: La neuvième réunion de la conférence des parties à la Convention de Bâle sur le mouvement transfrontalier des déchets dangereux se tiendra du 23 au 27 juin 2008, à Bali, Indonésie. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat de la Convention de Bâle; tel:+41-22-917-8218; fax: +41-22-797-3454; E-mail: sbc@unep.ch; Internet: <http://www.basel.int/meetings/meetings.html>

QUATRIÈME CONGRÈS MONDIAL DE L'UICN POUR LA CONSERVATION: Le quatrième congrès mondial pour la conservation de l'UICN se tiendra probablement du 5 au 14 octobre 2008, à Barcelone, Espagne. La première moitié du congrès consistera en UN Forum mondial pour la conservation et se tiendra du 6 au 9 octobre 2008. Pour plus d'information, contacter: IUCN; téléphone: +41-22-999-0000; fax: +41-22-999-0002; E-mail: congress@iucn.org; Internet: <http://www.iucn.org/congress/2008/>

DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL A COMPOSITION NON LIMITEE SUR LE MERCURE: Cette réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée du PNUE sur le mercure est prévue provisoirement pour les 6-10 octobre 2008, à Nairobi, Kenya. Pour plus d'information, contacter: Branche des produits chimiques du PNUE, Division de la technologie, de l'industrie et des sciences économiques; téléphone: +41-22-917-8183; fax: +41-22-797-3460; E-mail: mercury@chemicals.unep.ch; Internet: <http://www.chem.unep.ch/mercury/>

CDP 4 DE LA PIC: La quatrième réunion de la conférence des parties à la convention de Rotterdam est prévue pour les 27-31 octobre 2008, à Rome, Italie. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat de la Convention de Rotterdam; tel:+41-22-917-8296; fax: +41-22-917-8082; E-mail: pic@pic.int; Internet: <http://www.pic.int>

RDP 20 AU PROTOCOLE DE MONTRÉAL: Cette réunion doit se tenir du 16 au 20 novembre 2008, à Doha, Qatar, en même temps que la huitième conférence des parties à la Convention de Vienne. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat De l'Ozone; tel:+254-20-762-3850/1; fax: +254-20-762-4691; E-mail: ozoneinfo@unep.org; Internet: <http://ozone.unep.org/>

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE SUIVI SUR LE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT: Une conférence internationale de suivi sur le financement pour le développement pour passer en revue l'exécution du consensus de Monterrey doit se tenir du 29 novembre 2 décembre 2008, à Doha, Qatar. Plusieurs réunions seront également tenues au cours de l'année en vue de la conférence, y compris six sessions non officielles importantes d'examen des six domaines thématiques du consensus de Monterrey. Pour plus d'information, contacter: Bureau du financement pour le développement; téléphone: +1-212-963-2587; fax: +1-212-963-0443; Internet: <http://www.un.org/esa/ffd/>

CdP CMS 9: La 9ème conférence des parties à la Convention sur les espèces migratrices (CMS) aura lieu du 30 novembre au 5 décembre 2008, à Rome, Italie. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat de CMS; tel:+49-228 -815-2401/02; fax: +49-228-815-2449; E-mail: secretariat@cms.int; Internet: <http://www.cms.int/news/events.htm>

QUATORZIÈME CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CCCC ET QUATRIÈME RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO: La CdP 14 de la CCCC et la CdP/RdP 4 du Protocole de Kyoto doivent se tenir du 1er au 12 décembre 2008, à Poznan, Pologne. Ces réunions coïncideront avec les réunions des organes subsidiaires de la CCCC. Pour plus d'information, contacter: Secrétariat CCCC; téléphone: +49-228-815-1000; fax: +49-228-815-1999; E-mail: secretariat@unfccc.int; Internet: <http://www.unfccc.int>

CA-25/FMME: La vingt-cinquième session du Conseil d'administration du PNUE/Forum mondial des ministres de l'environnement aura lieu à Nairobi, Kenya, février 2009 (date exacte à déterminer). Pour plus d'information, contacter: Secrétaire du Conseil d'administration du PNUE; téléphone: +254-20-76234311; fax: +254-20-7623929/7623748; E-mail: unepinfo@unep.org; Internet: <http://www.unep.org>

GLOSSAIRE

AME	Accords multilatéraux sur l'environnement
CA	Conseil d'administration
CCCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CRP	Comité des représentants permanents
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMME	Forum mondial des ministres de l'Environnement
GC	Grande Commission
GES	Gaz à effet de serre
GICC	Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques
GIE	Gouvernance environnementale internationale
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution climatique
MDP	Mécanisme pour un développement propre
ONU	Organisation des Nations Unies pour l'Environnement
PME	Perspectives mondiales pour l'environnement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SECA	Session extraordinaire du Conseil d'administration
SMT	Stratégie à moyen terme du PNUE 2010-2013